Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-212203079-20260629-2026_06_14-DE

Délibération n°2026-06-14

COMMUNE
DE SAINT-JULIEN
(22940)

Date de la convocation :
25/06/2026
Date d'affichage :
25/06/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
L'an DEUX MIL VINGT SIX, le 29 juin à 19h, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de **Monsieur Gaël LE NOANE, Maire**

Etaient également présents :
Claire ANDRIEUX, Marie BERTHET, Eva CAMARET, Stéphanie DARCEL, Servane DUCHESNE, Catherine GUILLOU, Magalie GUIMARD, Vincent JACQUES, Hervé LANOE, Joël LE BORGNE, Charlène LE THERIZIEN, Xavier LE THERIZIEN, Bertrand LECOLLINET, Régis LOSSOUARN, Sabine MARTIN, Michel PEDRON, Gaël RESMOND et Erik UNTERDORFEL

Secrétaire de séance : Marie BERTHET

OBJET : LOCATION D'UNE CHAUFFERIE PROVISOIRE DURANT LES TRAVAUX AU GROUPE SCOLAIRE DES PLANTES

Le bureau d'études Armor Ingénierie a transmis à la commune les coordonnées de deux sociétés pouvant louer une chaufferie provisoire pour toute la durée des travaux du groupe scolaire des Plantes. Les deux entreprises ont été sollicitées et leurs offres varient de 17 462,78 € HT à 31 198,33 € HT.

Au vu du coût très élevé pour cette solution de chauffage, le Maire propose qu'une autre solution plus économique soit étudiée par Armor Ingénierie (notamment installation de radiateurs électriques).

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de demander à Armor Ingénierie d'étudier une autre solution de chauffage plus économique pour la durée des travaux du groupe scolaire des Plantes
- de donner mandat au Maire pour l'exécution de cette décision

Le Maire,

Gaël LE NOANE

La secrétaire,

Marie BERTHET